

## **Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable**

### **Présentation du rapport national de Monaco**

**New-York, 17 juillet 2017**

**Allocution de S.E.M. Serge Telle, Ministre d'Etat**

(Projection film)

Mesdames et Messieurs les Chefs de Gouvernement et de délégation,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Comme vient de le rappeler SAS le Prince Albert II, et comme l'ont constaté les orateurs qui m'ont précédé, nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins.

Notre monde fait face à des périls très graves, qui menacent ses équilibres – écologiques et climatiques, économiques et sociaux, sécuritaires et sanitaires.

Nous connaissons ces périls et nous savons leurs causes. Nous avons encore les moyens de les prévenir, avant qu'il ne soit trop tard. Et nous sommes ici, aujourd'hui, pour affirmer l'engagement solennel de nos Etats à assumer leurs responsabilités face à ce défi historique, pour lequel nous ne disposons désormais que de quelques dizaines d'années.

La Principauté de Monaco, plus que jamais, est décidée à prendre sa part de ce combat mondial.

Sous la conduite de son Prince Souverain, elle continuera à mobiliser et à solliciter pour cela l'ensemble des moyens pertinents et disponibles : ceux de son gouvernement et de son administration, ceux de ses entreprises et de ses ONG, ceux de ses partenaires scientifiques et culturels.

Pour la Principauté de Monaco c'est un chemin paradoxal – celui d'un pays parmi les plus petits du monde, mais décidé à prendre toute sa part aux plus grands défis de la Planète.

C'est un chemin global – celui d'une responsabilité qui ne connaît pas de frontière et concerne en même temps notre Planète, nos frères humains et toutes les formes de vie qui rendent la nôtre possible.

C'est un chemin responsable – celui d'un défi qui concerne l'ensemble de nos modes de vie, de nos manières de consommer, de produire, de nous déplacer, de nous nourrir, de nous soigner...

C'est ce chemin que je veux aujourd'hui vous présenter succinctement, en précisant quelques unes des stratégies déployées par la Principauté de Monaco pour la mise en œuvre des Objectifs qui font l'objet de notre rapport national.

Le premier Objectif de Développement Durable, l'élimination de la pauvreté, n'a pas à Monaco la même résonance que dans d'autres endroits du monde. La prospérité de la Principauté et les politiques sociales mises en œuvre ont depuis longtemps permis à notre pays et à ses résidents d'échapper à la pauvreté.

Les régimes sociaux de la Principauté, étendus aux travailleurs étrangers qui chaque jour viennent doubler notre population, assurent à tous nos résidents des conditions de vie plus que décentes.

Mais cette situation privilégiée ne nous fait pas perdre de vue la situation des autres pays, pour lesquels nous déployons des efforts d'aide importants. Cette aide s'inscrit dans une politique de coopération ambitieuse et déterminée : la Principauté de Monaco consacre en effet plus de 1.1 % de ses recettes à l'aide publique au développement. Ce montant augmente d'année en année, avec une croissance moyenne prévue de près de 13% sur les trois prochaines années.

Cette aide passe par des partenariats avec tous les acteurs du développement, les agences onusiennes, le secteur privé, la société civile, les milieux scientifiques, universitaires et philanthropiques. Elle est conçue comme un outil exclusivement concessionnel, délié de tout intérêt économique pour elle-même. Et elle est principalement orientée vers les Pays les Moins Avancés, qui peinent à attirer d'autres formes de financements. Aujourd'hui, Monaco consacre plus de 65% de ses financements à sept PMA, exclusivement sous forme de dons.

Concernant l'Objectif de Développement Durable n°2, la situation de la Principauté est également singulière.

La faim a heureusement disparu de Monaco depuis des décennies. Nos efforts nationaux, aujourd'hui, portent essentiellement sur la promotion d'une alimentation équilibrée, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'utilisation d'aliments issus de l'agriculture biologique.

C'est donc au niveau international que nous concentrons nos efforts de lutte contre la faim, avec une politique d'aide soucieuse de répondre aux besoins des hommes tout en préservant les ressources de la Planète.

La poursuite de l'Objectif n°3, concernant la santé, s'appuie à Monaco sur un système de santé publique particulièrement développé, faisant une large part à la prévention et au dépistage. Il place la Principauté au 1er rang mondial, et je tiens à le souligner, en termes d'espérance de vie.

Au sein des instances internationales, notre politique de santé vise notamment la lutte contre les maladies non transmissibles, les liens entre l'environnement et la santé, et la lutte contre certaines maladies transmissibles telles que le VIH/SIDA, le paludisme ou la poliomyélite.

La question de l'éducation, qui est au cœur de l'ODD n°4, représente pour Monaco un enjeu majeur.

A Monaco, les enfants sont scolarisés sans discrimination aucune dès leur plus jeune âge, et plus d'un tiers des élèves de nos établissements ne résident pas en Principauté. La promotion de l'enseignement supérieur, peu développé en Principauté pour d'évidentes raisons d'exiguïté du territoire, passe par des aides importantes aux étudiants choisissant de suivre des cursus universitaires à l'étranger.

Au niveau international, la Principauté, membre de l'UNESCO depuis 1949, conduit une politique ambitieuse en la matière, l'éducation étant le deuxième secteur de notre coopération, après la santé. Une attention particulière est portée aux zones géographiques délaissées, à la scolarisation de tous et à l'égalité entre les filles et les garçons.

L'Objectif n°9, consacré à l'industrialisation durable, aux infrastructures et à l'innovation, fait l'objet de politiques convergentes de la part de la Principauté de Monaco.

Le Gouvernement Princier a en effet mis en place une démarche globale d'amélioration des infrastructures, notamment en matière de mobilité, dans une coopération transfrontalière avec la région française voisine. Cette stratégie passe par une politique de déplacements favorisant les transports en commun et les énergies renouvelables, par la promotion d'une industrie respectueuse de l'environnement, et par d'importants efforts de financement de la recherche et de l'innovation.

Enfin, la politique du Gouvernement princier favorise le développement d'infrastructures numériques de grande qualité, à des tarifs permettant l'accès de tous.

J'en viens maintenant aux deux Objectifs plus directement consacrés à la préservation de notre environnement – enjeu central de l'engagement de Monaco et de son Prince Souverain.

L'Objectif n°13, tout d'abord, dédié à la lutte contre le changement climatique, est au cœur de notre politique énergétique, bien sûr, mais aussi de nos stratégies urbaines, de nos choix de développement, et de nos engagements internationaux.

La Principauté de Monaco est parvenue à aller au-delà de ses objectifs d'atténuation dans le cadre du Protocole de Kyoto. La preuve en est que les émissions de 2014 ont diminué de 21,14% par rapport à 1990.

Lors de la COP 21, la Principauté de Monaco a encore renforcé ses ambitions, avec un objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 50% en 2030. Il place la Principauté sur la trajectoire de l'objectif fixé par S.A.S le Prince Souverain : celui d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour cela, la Principauté agit sur trois secteurs comptant chacun pour environ un tiers de ses émissions de gaz à effet de serre : le transport routier, le traitement des déchets et les bâtiments.

La préservation du climat et la mise en œuvre d'une économie sobre en carbone font également partie des grandes priorités portées depuis plus de 25 ans par SAS le Prince Albert II dans les instances internationales.

Le Gouvernement Princier poursuivra ses efforts afin que l'Accord de Paris puisse bénéficier de règles et modalités d'application robustes permettant son effectivité dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne son engagement financier, la Principauté utilise à la fois les canaux multilatéral et bilatéral. Sur le plan multilatéral, le Gouvernement Princier a souhaité contribuer au Fonds Vert pour le Climat dès le début de son opérationnalisation. Cette contribution a été versée exclusivement sous forme de don, et représente aujourd'hui 26 euros per capita.

Sur le plan bilatéral, le Gouvernement Princier a développé des actions de soutien auprès des pays les plus vulnérables, et notamment des Petits États Insulaires en Développement (PEID), particulièrement impactés par ce phénomène.

Pour ce qui est de l'Objectif n°14, partiellement lié au précédent, l'engagement de la Principauté est également très important. Il s'inscrit dans une longue tradition, initiée par le Prince Albert Ier, qui à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut parmi les fondateurs de l'océanographie moderne.

Comme l'a mentionné dans son message SAS le Prince Albert II, les océans concentrent aujourd'hui les principaux problèmes dont souffre notre monde. C'est pourquoi Monaco s'engage pour les océans, à travers notamment 5 priorités:

- le développement mondial des Aires Marines Protégées, seule solution pérenne, écologiquement responsable et financièrement pertinente. Nous devons trouver les moyens d'aller bien au delà de l'objectif des 10% fixé à Aichi.
- la lutte contre la pollution, en particulier plastique. Depuis 2016 les sacs plastiques sont interdits dans les commerces de la Principauté. Nous devons poursuivre ses campagnes de sensibilisation sauf à nous retrouver avec des continents de plastiques grandissants au milieu de nos océans.
- la préservation de la biodiversité, à travers la protection de certaines espèces comme le thon rouge de Méditerranée.
- la lutte contre l'acidification, phénomène qui a été largement mis en lumière par la déclaration de Monaco signée en 2006, par 150 scientifiques de 26 nationalités.
- la recherche scientifique qui a conduit la Principauté à se mobiliser pour un rapport intermédiaire du GIEC consacré aux océans et à la cryosphère. Son lancement a eu lieu en 2016 en Principauté.

Telles sont donc, Mesdames et Messieurs les Chefs de Gouvernement et de délégation, les grandes lignes de la contribution de Monaco aux Objectifs de Développement Durable qui nous réunissent aujourd'hui.

Cette contribution ne suffira pas seule à résoudre les nombreux problèmes de ce monde. Mais à son échelle et avec ses moyens, elle se veut déterminée et responsable.

Je vous remercie.